



« LE PESSIMISME EST D'HUMEUR, L'OPTIMISME EST DE VOLONTÉ¹ »



par Estellia Araez
SAF Bordeaux,
Présidente du SAF

À

ceux qui prédisent la disparition des avocats, plus précisément, une certaine forme d'exercice, le nôtre : les petits cabinets en droit des personnes, en charge des litiges du quotidien, ceux qui interviennent auprès des particuliers, des mineurs, des étrangers, des réfugiés, des salariés ; des détenus, ceux qui assurent la défense pénale d'urgence, qui se battent pour faire respecter les droits de la défense et les libertés fondamentales : nous répondons que nous sommes loin d'avoir dit notre dernier mot !

Non, nous n'allons pas raccrocher la robe car dans un monde incertain, en période de crise sanitaire, climatique, sociale et économique, le besoin de droit est immense et notre fonction essentielle. Nous ne devons pas disparaître car nous occupons une place fondamentale dans l'état de droit. Face à la succession des régimes d'états d'urgence, des atteintes habituelles à nos libertés, nous sommes la vigie intransigeante des libertés publiques, résolument solidaires de l'intérêt général.

Les réformes gestionnaires successives, comme palliatif à une justice sinistrée faute de moyens, atteignent l'institution dans le cœur de ses missions, et avec elle la démocratie, déjà mise à mal par un exécutif tout puissant, la faiblesse du Parlement et le délitement de l'autorité judiciaire de plus en plus attaquée par ceux sensée la protéger.

Cessons d'opposer avocats et magistrats, ce sont des alliés objectifs pour défendre l'indépendance de la justice.

Alors que la justice n'est pas un service public comme les autres, qu'elle est une autorité indépendante gardienne de la liberté individuelle, elle n'est pas considérée comme un service essentiel de l'État.

Pas plus d'ailleurs que les avocates et avocats français, alors que durant le confinement, dans de nombreux pays étrangers, les pouvoirs public ont considéré la profession d'avocat comme un interlocuteur indispensable pour adapter le fonctionnement de la justice durant l'épidémie.

Nous, nous avons trouvé porte close auprès du Ministère. Nous

avons réclamé en vain un plan de continuité d'activité national, nous avons dû batailler pour continuer de travailler dans des conditions sanitaires acceptables, pour obtenir du gel, des masques, pour rendre visite à nos clients en prison ou intervenir en garde à vue.

En Italie, en Allemagne ou en Angleterre, les avocats ont reçu le même traitement que les soignants pour l'accueil de leurs enfants, tandis que nous avons dû nous battre pour obtenir l'élargissement du dispositif d'indemnités pour garde d'enfants aux avocates et avocats.

Consolider notre rôle politique et social auprès des pouvoirs publics pour que la profession d'avocat soit instituée interlocuteur incontournable et à ce titre pleinement associée aux projets de lois ou de décrets, à la construction des nouveaux palais de justice, au fonctionnement des juridictions ou encore au plan de relance économique, voilà l'un des objectifs que doit atteindre le CNB pour la prochaine mandature.

Les profondes transformations de la justice impactent également notre profession ; elles nous interrogent sur le sens et l'avenir de notre métier face à la numérisation de l'accès au droit, la complexité des procédures et le recul de l'oralité.

**CESSONS D'OPPOSER AVOCATS
ET MAGISTRATS, CE SONT DES
ALLIÉS OBJECTIFS POUR DÉFENDRE
L'INDÉPENDANCE DE LA JUSTICE.**

Entre résilience et résistance, nous avons choisi notre camp ! Le camp de ceux qui défendent une justice de proximité, qui permet à chacun de faire valoir ses droits quels que soient ses moyens et la valeur économique de son litige, le camp de ceux qui défendent l'oralité et la publicité des débats, et donc une justice humaine, sans entre soi, qui permet au justiciable d'être entendu par son juge.

Le camp de ceux qui considèrent que les règles de procédure ne doivent pas être une entrave à l'accès au droit ; de ceux qui se battent pour que les palais de justice redeviennent une maison commune, celle des justiciables et de tous les professionnels de justice !

On est là ! On est là, et même si ce gouvernement ne le veut pas, on sera toujours présents et combatifs pour défendre notre idéal de justice.

Évoluer, s'adapter, on l'a toujours fait, mais à l'unique condition que la Justice remplisse son rôle et dans le seul intérêt de tous les justiciables.

Entre deux vagues on ne vous lâche pas, on vous attend nombreux au 47^{ème} congrès du SAF à Bobigny les 6 et 7 novembre prochain !

1. Alain, *Propos sur le bonheur*